

## L'UPJB se joint à la dénonciation du génocide commis par Israël à Gaza

Jusqu'à aujourd'hui, l'UPJB n'a pas utilisé le terme de « génocide » pour qualifier les massacres commis par Israël à Gaza. Pourtant, depuis un an, ce terme s'est largement répandu dans le mouvement de solidarité avec la cause palestinienne et, pour beaucoup de nos membres, il s'imposait comme une évidence. Mais, pour d'autres membres, ça n'allait pas de soi. Pour qui est issu d'une famille juive décimée par un autre génocide commis il y a 80 ans, l'utilisation ou non de ce terme a une résonance particulière.

Saisie par l'Afrique du Sud, la Cour internationale de Justice a produit une [ordonnance le 26 janvier 2024](#) qui doit faire autorité. Elle établit que les opérations israéliennes sur Gaza sont constitutives d'un « risque plausible de génocide ». C'était il y a presque un an. Mais pour qu'une institution productrice de droit international puisse décréter qu'il s'agit d'un génocide accompli, cela prend plusieurs années.

Qu'en disent les grandes associations de droits humains qui sont souvent notre boussole pour ce qui concerne le droit humanitaire international ? Le 12 décembre 2023, la Fédération internationale pour les droits humains publiait cet appel à la communauté internationale « [d'arrêter le génocide en cours](#) ». C'était il y a un an.

Ce 5 décembre 2024, c'est Amnesty international qui produit un rapport de 300 pages qui affirme : « [Israël commet un génocide contre la population palestinienne à Gaza](#) ». Ce document ne se contente pas de détailler les actes matériels commis - meurtres de civils, destructions, privation délibérée d'éléments essentiels à la survie - il établit aussi une intention génocidaire, sur la base d'une analyse fouillée d'un ensemble de déclarations et de faits vérifiés. Un [rapport spécial](#) des Nations unies va dans le même sens.

Depuis la publication du premier de ces documents il y a un an, le monde aura assisté au massacre de dizaines de milliers de personnes, non combattantes dans leur immense majorité, ainsi qu'à la destruction systématique de tout ce qui permet à un peuple de vivre – les hôpitaux, les écoles, l'accès à l'eau potable, allant jusqu'à provoquer intentionnellement la famine en entravant la distribution de l'aide alimentaire. En juillet 2024, [the Lancet](#) estimait à 186 000 le nombre de morts dus à l'offensive israélienne.

Il faut en convenir : l'accusation de génocide est fondée. Aujourd'hui, l'UPJB joint sa voix à celle d'autres associations pour dénoncer cette entreprise effroyable.

Malheureusement, la reconnaissance de plus en plus large qu'Israël commet bien un génocide à Gaza ne suffit pas à l'arrêter ou le freiner. Car le scandale, c'est que, même si on s'en tient aux qualifications de « crimes de guerre » et de « crimes contre l'humanité », la communauté internationale, et singulièrement l'Union européenne, n'a toujours pas levé le petit doigt pour les faire cesser. Il est temps que l'Union européenne mette en œuvre des sanctions et des moyens de

pression effectifs, notamment en interdisant les ventes d'armes et en mettant fin aux partenariats économiques avec Israël.